

PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONT-L'ÉTROIT
Séance du mardi 16 décembre 2014

L'an deux mil quatorze, le seize décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni régulièrement convoqué en date du 11/12/2014.

La séance a été publique et s'est déroulée sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques TAVERNIER, Maire, avec l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du compte rendu de la séance du 29 novembre 2014
2. Lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre relative à l'assainissement communal
3. Programme et destination des coupes pour l'année 2015
4. Questions diverses

Présents : Mmes et MM HILAIRE Jean-Paul, MAURY Claudine, PICHANCOURT Fabienne, ROUSSEL Michel, TAVERNIER Jean-Jacques et TISSERANT Alain.

Absent : COURTOIS Sylvain, GEORGE Bénédicte, GEORGE Pascal, LUZI Domenico

Absente excusée : Mme BARTH Nicole qui a donné procuration à M. Jean-Jacques TAVERNIER

Secrétaire de séance : M. TISSERANT Alain

1°) Approbation du compte rendu de la séance du 29/11/2014

Aucune observation n'étant formulée, celui-ci est adopté:

« pour » 7 voix, « contre » 0 voix et « abstention » 0 voix

2°) Lancement de la consultation de la maîtrise d'œuvre relative à l'assainissement communal

Dans le cadre du dossier relatif à l'assainissement communal collectif, le maire a présenté le dossier inhérent, soit :

- le cahier des clauses particulières (CCP)
- l'acte d'engagement
- l'annexe au CCP
- le règlement de consultation
- le programme du déroulement des opérations
- le coût et le calendrier prévisionnels

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

- décide le lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre relative à l'assainissement communal collectif.
- s'engage à prévoir les crédits nécessaires au budget 2015
- sollicite les aides et subventions auprès de l'Agence de l'eau
- autorise le maire à signer tous les documents et pièces se rapportant à cette opération

« pour » 7 voix, « contre » 0 voix et « abstention » 0 voix

3°) Programme et destination des coupes pour l'année 2015

Le Maire a proposé le programme suivant de marquage des coupes au cours de l'année 2015 :

- parcelle n°29 : délivrance pour l'affouage
- parcelle n°35 : vente en bloc et sur pied

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal:

- décide la délivrance pour l'affouage de la parcelle n°29, d'une part et la vente en bloc et sur pied de la parcelle n°35, d'autre part, pour l'année 2015

« pour » 7 voix, « contre » 0 voix et « abstention » 0 voix

4°) Questions diverses

Monsieur le Maire informe d'un projet de création de pôle scolaire regroupant Vannes-le-Châtel – Allamps – Gibeumeix – Uruffe, le RPI regroupant Mont l'Étroit – Saulxures-lés-Vannes – Barisey au Plain pouvant le rejoindre.

Monsieur le Maire précise les conditions de déneigement des rues fixées par Monsieur Jacques BRELLE, pour l'hiver 2014/2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H05